

MANUEL DU CANDIDAT

DELF A2

Versions tout public / scolaire / junior

MANUEL DU CANDIDAT

DELF A2

Versions tout public / scolaire / junior

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	4
1.1. QUI PASSE LE DELF ?	4
1.2. POURQUOI PASSER UN DELF ?	4
2. C'EST PARTI !	6
2.1. JE CHOISIS LE DELF A2	6
2.2. JE VEUX CONNAITRE MON NIVEAU DE FRANÇAIS	6
2.3. JE M'INSCRIS A L'EXAMEN	6
2.4. JE DECOUVRE L'EXAMEN	6
2.4.1. LE DELF VERSION TOUT PUBLIC	7
2.4.2. LE DELF VERSION SCOLAIRE ET JUNIOR	8
3. LES ÉPREUVES COLLECTIVES	9
3.1. LE JOUR DES EPREUVES COLLECTIVES	9
3.2. LES DIFFERENTS TYPES DE QUESTIONS	10
3.3. LA COMPREHENSION DE L'ORAL	11
3.4. LA COMPREHENSION DES ECRITS	12
3.5. LA PRODUCTION ECRITE	12
3.5.1. L'EXERCICE 1	12
3.5.2. L'EXERCICE 2	15
4. L'ÉPREUVE INDIVIDUELLE	15
4.1. LE JOUR DE L'ÉPREUVE INDIVIDUELLE	15
4.2. LA PRODUCTION ORALE	18
4.2.1. L'ENTRETIEN DIRIGÉ	16
4.2.2. LE MONOLOGUE SUIVI	17
4.2.3. L'EXERCICE EN INTERACTION	18
5. ET APRÈS ?	19
6. DROITS ET DEVOIRS DU CANDIDAT	21
7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	22

1. Introduction

Le DELF est le **diplôme d'études en langue française**. C'est un diplôme officiel délivré par le ministère français de l'Éducation nationale. Il y a 4 diplômes correspondant aux 4 premiers niveaux décrits par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) : DELF A1, DELF A2, DELF B1, DELF B2.

Chaque diplôme est indépendant (par exemple, je peux passer le B1 sans faire le A2 avant).

Chaque diplôme évalue 4 compétences :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension des écrits
- Production orale
- Production écrite

1.1. Qui passe le DELF ?

Version tout public dans le monde entier

Le DELF s'adresse aux personnes non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. Peuvent également être autorisés à se présenter à l'examen conduisant à la délivrance du DELF, même s'ils sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français :

- Les élèves des établissements à enseignement homologué à l'étranger ;
- Les personnes qui doivent, en raison d'exigences du pays ou de l'établissement d'enseignement supérieur qui les accueille, justifier de la possession d'un niveau en langue française par référence au cadre européen commun de référence pour les langues.

Version scolaire en France

En France, l'introduction du DELF scolaire est soumise à la signature d'une convention entre France Éducation international et la DGESCO.

Le DELF scolaire est un examen à destination des élèves allophones nouvellement arrivés en France inscrits dans le système scolaire français depuis moins de 4 ans et bénéficiant d'un enseignement de français langue seconde en UPE2A ou en module de suivi linguistique.

Les sessions sont organisées chaque année dans les établissements scolaires selon un calendrier fixé conjointement avec France Éducation international et ne concernent que les niveaux A1, A2 et B1. Le DELF B2 n'entre pas dans le champ de la convention.

Les inscriptions sont gratuites et se font directement dans les établissements scolaires par le biais des CASNAV.

Version scolaire dans le reste du monde (hors France) et version junior dans le monde entier

Le DELF junior et le DELF scolaire sont destinés aux adolescents, étrangers ou Français (originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français), qui n'ont pas le français en langue maternelle, et qui souhaitent valoriser leurs compétences dans cette langue.

Les thématiques du DELF junior et du DELF scolaire sont identiques. Elles s'adaptent aux contextes de la vie personnelle et éducationnelle des adolescents.

1.2. Pourquoi passer un DELF ?

C'est un diplôme officiel, de qualité, harmonisé sur les niveaux du [Cadre européen commun de référence pour les langues](#).

Ce diplôme est reconnu dans le monde entier, et il est valable à vie.

Selon le niveau passé, le DELF peut valoriser un curriculum vitae (CV), et permettre d'obtenir un emploi plus facilement dans une entreprise où la langue parlée est le français.

Le DELF A2 permet de déposer une demande de carte de résident de longue durée en France. Le DELF B1 permet d'obtenir la nationalité française. Le DELF B2, ainsi que les DALF C1 et C2, permettent de rentrer à l'université française, européenne ou francophone, et dans certaines grandes écoles.

Ce guide est destiné aux candidats qui veulent passer le DELF A2 version tout public, scolaire ou junior.

Il présente le déroulement de l'examen et propose des conseils pour chaque épreuve mais n'a pas vocation à se substituer à une préparation linguistique et méthodologique.

Retrouvez des exemples d'épreuves sur le site de France Éducation international :

<https://www.france-education-international.fr/delf-dalf>

2. C'est parti !

2.1. Je choisis le DELF A2

Je choisis de passer le DELF A2 si je peux :

- ✓ réaliser des tâches simples de la vie quotidienne (aller chez un commerçant, me renseigner, prendre les transports en commun) ;
- ✓ utiliser les formules de politesse et d'échange les plus courantes ;
- ✓ raconter un événement passé ;
- ✓ comprendre une conversation simple ;
- ✓ parler de mes goûts et expliquer pourquoi j'aime et je n'aime pas ;
- ✓ décrire ma vie de tous les jours et ce qui m'entoure (loisirs, travail, amis, famille) ;
- ✓ comprendre une lettre personnelle et répondre (pour inviter, remercier, m'excuser) ;
- ✓ comprendre des indications pour m'orienter ;
- ✓ relier les phrases avec des petits mots comme : « et », « ou », « mais », « parce que ».

2.2. Je veux connaître mon niveau de français

Je peux passer le TCF. Je me renseigne sur <https://www.france-education-international.fr/tcf>.

Je peux aussi me connecter sur les sites suivants :

- RFI : <http://savoirs.rfi.fr/fr/testez-votre-niveau-de-francais#chapitre-1>
- TV5 Monde : <http://apprendre.tv5monde.com/fr/apprendre-francais/accueil-tcf>
- Ev@lang : <http://www.evalang.fr/fr>. Ce test est proposé par certaines entreprises et certains centres de formation ; je me renseigne sur le site ou directement auprès des centres.

2.3. Je m'inscris à l'examen

Pour m'inscrire à un examen et connaître les tarifs et les dates de passation, je me renseigne auprès du centre le plus proche de chez moi :

- En France : <https://www.france-education-international.fr/sites/default/files/liste-centres-fr.pdf>
- À l'étranger : https://www.france-education-international.fr/delf-dalf/coordonnees-centres-dexamen_0

Après l'inscription, je reçois une convocation avec le lieu de l'examen, la date et l'heure.

2.4. Je découvre l'examen

Il y a trois épreuves collectives où d'autres candidats passent en même temps l'épreuve, dans la même salle, et une épreuve individuelle où chaque candidat est seul devant 2 examinateurs.

Epreuves collectives		Durée
	Compréhension de l'oral : 4 exercices Écouter des documents et répondre à des questions	25 minutes
	Compréhension des écrits : 4 exercices Lire des documents et répondre à des questions	30 minutes
	Production écrite : 2 exercices Écrire 2 textes de 60 mots minimum chacun	45 minutes
Epreuve individuelle		Durée
	Production orale : 3 parties Entretien dirigé / Monologue suivi / Exercice en interaction	6 à 8 minutes Préparation de 10 minutes

Chaque épreuve est sur 25 points.

Pour obtenir le diplôme, je dois avoir au minimum 50 points sur 100.

Je dois avoir au minimum 5 points sur 25 par épreuve.

Attention : Une note en dessous de 5 points sur 25 dans une épreuve est éliminatoire.

2.4.1. Le DELF version tout public



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

FRANCE
ÉDUCATION
 INTERNATIONAL

DEL
F

Ministère de l'éducation nationale

DIPLOME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE **DEL** **A2** tout public

Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

SAVOIR

ÉPREUVES COLLECTIVES

DURÉE

NOTE SUR

1 Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 5 minutes</i>	25 minutes environ	/25
2 Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs courts documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	30 minutes	/25
3 Production écrite Rédaction de 2 brèves productions écrites (lettre amicale ou message) : • décrire un événement ou des expériences personnelles ; • écrire pour inviter, remercier, s'excuser, demander, informer, féliciter...	45 minutes	/25

ÉPREUVE INDIVIDUELLE

DURÉE

NOTE SUR

4 Production orale Épreuve en trois parties : • entretien dirigé ; • monologue suivi ; • exercice en interaction.	6 à 8 minutes <i>Préparation : 10 minutes</i>	/25
--	--	-----

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100

Note minimale requise par épreuve : 5/25

Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 40 minutes

NOTE TOTALE

/100

Photocopier, photographier ou réutiliser les sujets du DELF et du DALF est interdit et entraînera des sanctions à votre égard.

CODE CANDIDAT

						-						
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat.

Nom :

Prénom :

3 épreuves collectives :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension des écrits
- Production écrite

+

1 épreuve individuelle :

- Production orale



Chaque épreuve est notée sur 25 points.

- ✓ Pour obtenir le diplôme, je dois avoir au minimum 50 points sur 100.
- ✓ Je dois avoir au minimum 5 points sur 25 par épreuve.
- ✗ Une note inférieure à 5 points sur 25 dans une épreuve est éliminatoire.

2.4.2. Le DELF version scolaire et junior





Ministère de l'éducation nationale

DIPLOME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELF A2 junior / scolaire

Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

ÉPREUVES COLLECTIVES	DURÉE	NOTE SUR
1  Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 5 minutes</i>	25 minutes environ	/25
2  Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs courts documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	30 minutes	/25
3  Production écrite Rédaction de 2 brèves productions écrites (lettre amicale ou message) : • décrire un événement ou des expériences personnelles ; • écrire pour inviter, remercier, s'excuser, demander, informer, féliciter...	45 minutes	/25

ÉPREUVE INDIVIDUELLE	DURÉE	NOTE SUR
4  Production orale Épreuve en trois parties : • entretien dirigé ; • monologue suivi ; • exercice en interaction.	6 à 8 minutes <i>Préparation : 10 minutes</i>	/25

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100
 Note minimale requise par épreuve : 5/25
 Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 40 minutes

NOTE TOTALE /100

Photocopier, photographier ou réutiliser les sujets du DELF est interdit et entraînera des sanctions à votre égard.

CODE CANDIDAT

 -

Volant à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat.

Nom :

Prénom :

3 épreuves collectives :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension des écrits
- Production écrite

**1 épreuve individuelle :**

- Production orale



Chaque épreuve est notée sur 25 points.

✓ Pour obtenir le diplôme, je dois avoir au minimum 50 points sur 100.

✓ Je dois avoir au minimum 5 points sur 25 par épreuve.

✗ Une note inférieure à 5 points sur 25 dans une épreuve est éliminatoire.

3. Les épreuves collectives

3.1. Le jour des épreuves collectives

(Compréhension de l'oral, compréhension des écrits et production écrite)

- Étape 1 : j'arrive sur le lieu de l'examen 30 minutes avant le début.
- Étape 2 : j'ai avec moi ma pièce d'identité, ma convocation et un stylo.
- Étape 3 : je vérifie l'orthographe de mon nom et je signe la feuille de présence.
- Étape 4 : le surveillant explique le déroulement des épreuves et distribue les sujets.
- Étape 5 : je remplis la première page :

The diagram shows a form for the exam entry. At the top, there is a box labeled 'CODE CANDIDAT :'. Inside this box, there are two groups of five empty squares, separated by a hyphen. An arrow points from a text box above to this box. The text box says: 'Le code candidat est écrit sur ma convocation. Je le recopie, un chiffre par case.' Below the 'CODE CANDIDAT' box is a dark horizontal bar with a circular arrow icon on the left and the text 'Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat'. Below this bar are two lines for 'Nom : _____' and 'Prénom : _____'. Arrows point from a text box below to these two lines. The text box says: 'J'écris mon nom et mon prénom. Ces deux informations seront cachées, ainsi le correcteur ne connaît pas l'identité du candidat.'

Les épreuves collectives durent de 1 h 35 ou 1 h 40, selon la version. Il y a 3 épreuves qui se suivent :

- la compréhension de l'oral (25 minutes)
- la compréhension des écrits (25 ou 30 minutes)
- la production écrite (45 minutes)



Pendant les épreuves :

- Il est interdit de parler avec un autre candidat.
- Les dictionnaires sont interdits.
- Le téléphone portable doit être éteint et rangé.

3.2. Les différents types de questions

Pour les épreuves de compréhension, je dois répondre à des questions sur les documents.
Voici les différents types de questions que je peux avoir :

- Les questions avec plusieurs choix possibles

Je choisis la bonne réponse entre trois choix, il n'y a qu'une seule bonne réponse. Si je veux corriger une réponse, j'entoure la réponse que je veux garder.

Le magasin offre des promotions parce que c'est bientôt...	1 point
A ☐ Noël.	
B ☐ les vacances.	
C ☐ votre anniversaire.	

- Les questions avec réponses courtes

J'écris la réponse attendue. Je n'ai pas besoin d'écrire de grandes phrases. La réponse attendue peut être, un mot, un nom ou un chiffre.

Depuis quand existe cet évènement ?	(1 point)
.....	

- Le vrai ou faux pour la compréhension des écrits

Je mets une croix dans la case « vrai » ou « faux ». Je dois parfois justifier en relevant dans le document l'information qui m'a aidé à trouver la réponse.

Vrai ou faux ? Cochez (X) la case correspondante et recopiez la phrase ou la partie de texte qui justifie votre réponse. <i>Le candidat obtient la totalité des points si le choix Vrai/Faux ET la justification sont corrects, sinon aucun point.</i>	1,5 point	
	VRAI	FAUX
Les films présentés au festival de Cannes cette année sont surtout d'origine française.		
Justification :		

- Les questions à relier

Je relie un point à un autre. Je peux relier un message avec une image par exemple.

Écoutez et reliez le dialogue à la situation correspondante.	
Dialogue 1 •	a. Proposer de l'aide.
Dialogue 2 •	b. Informer.
Dialogue 3 •	c. S'excuser.
Dialogue 4 •	d. Conseiller quelque chose.

3.3. La compréhension de l'oral

L'épreuve de compréhension orale dure 25 minutes. Je dois écouter 4 ou 7 documents audio selon le format proposé et répondre aux questions de chaque exercice.

- comprendre une annonce dans un lieu public (gare, aéroport, transports).
- comprendre un message oral sur un répondeur.
- comprendre une émission de radio.
- comprendre une discussion entre locuteurs natifs.

NB : Deux formats (format 1 et format 2 actualisé) sont en circulation pendant quelques années.

Les 2 consignes possibles, selon le format que vous aurez le jour de l'examen :

Consigne du format 1 :

*Vous allez entendre 4 enregistrements, correspondant à 4 documents différents.
Pour chaque document, vous aurez :*

- 30 secondes pour lire les questions ;
- une première écoute, puis 30 secondes de pause pour commencer à répondre aux questions ;
- une seconde écoute, puis 30 secondes de pause pour compléter vos réponses.

Répondez aux questions en cochant (X) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.

Consigne du format 2 :

**Vous allez écouter plusieurs documents. Il y a 2 écoutes.
Avant chaque écoute, vous entendez le son suivant.
Dans les exercices 1, 2 et 3, pour répondre aux questions, cochez la bonne réponse.**



Quelques conseils

- ✓ Je lis bien la consigne et toutes les questions de chaque exercice avant de commencer.
- ✓ Pendant la première écoute, je repère les informations importantes qui vont m'aider à répondre aux questions (le thème de la discussion, les personnes qui parlent, les dates, l'utilisation de « tu » ou « vous »).
- ✓ Les questions sont dans l'ordre des documents audio.
- ✓ Si je ne comprends pas un mot, j'essaie de comprendre le document en général.
- ✓ Pendant la première écoute, si je ne sais pas répondre à une question, je réponds aux questions suivantes.
- ✓ Pendant la deuxième écoute, je vérifie mes réponses et je les complète.

3.4. La compréhension des écrits

Cette épreuve dure 30 minutes. Il y a 4 exercices. Pour chaque exercice, je dois lire un ou plusieurs documents et répondre aux questions.

- comprendre une affiche, un menu, une annonce pour chercher une information.
- comprendre un courrier électronique ou une lettre personnelle.
- comprendre des instructions (règlement intérieur, recettes de cuisine).
- comprendre un article de journal, de magazine, de guide touristique, etc.



Quelques conseils

- ✓ Je lis les consignes et les questions de chaque exercice avant de commencer.
- ✓ Je lis attentivement les documents. Je repère les informations importantes de chaque document (quel type de document, qui écrit, quand, pourquoi). Je peux souligner ou surligner les informations importantes.
- ✓ Les questions sont dans l'ordre des documents.
- ✓ Pour les questions « vrai/faux », je recopie la phrase du document qui justifie la réponse si une justification m'est demandée.
- ✓ J'utilise une feuille de brouillon pour noter mes idées.
- ✓ Si je ne comprends pas un mot, j'essaie de comprendre le document en général.

3.5. La production écrite

Cette épreuve dure 45 minutes. Il y a 2 exercices.

- Exercice 1 : décrire un évènement ou raconter une expérience personnelle.
- Exercice 2 : écrire pour inviter, remercier, s'excuser, informer, féliciter, etc.

3.5.1. Exercice 1

Je peux écrire une lettre, un courriel, une page de journal, un essai pour un forum, sur un thème personnel comme les vacances, la famille, les fêtes, etc.

J'utilise 20 minutes pour préparer cette production. Je dois écrire minimum 60 mots. Je peux écrire plus mais je ne dois pas écrire moins.

Évaluation :

Le correcteur utilise une grille d'évaluation expliquée ici.

Respect de la consigne	... / 1
- Le type de texte demandé dans la consigne peut être une lettre, un courrier électronique, un article de journal, etc. Le type de texte que j'écris correspond à la consigne. - Le thème demandé dans la consigne peut être les vacances, la famille, etc. Le thème de mon texte correspond à la consigne. - J'écris 60 mots minimum. Je peux écrire plus mais je ne dois pas écrire moins.	
Capacité à raconter et décrire	... / 4
- Je peux raconter un évènement, des activités passées et des expériences personnelles. - Je peux décrire les gens, les choses et les lieux qui m'entourent, avec des mots simples.	

Capacité à donner ses impressions	... / 2
- Je peux donner mes impressions sur quelqu'un ou quelque chose. - Je peux dire si j'aime et si je n'aime pas. - Je peux expliquer pourquoi j'aime et pourquoi je n'aime pas.	
Lexique/orthographe lexicale	... / 2
- J'utilise des mots de niveau A2 adaptés au thème de la consigne (les fêtes de famille, les invitations). - J'évite les répétitions.	
Morphosyntaxe/orthographe grammaticale	... / 2,5
- Je peux écrire des phrases et des expressions simples de niveau A2. - Je peux conjuguer les verbes au présent, à l'impératif, au passé composé, au futur proche ou à l'imparfait (c'était, il y avait, il faisait beau).	
Cohérence et cohésion	... / 1,5
- Je peux écrire un texte cohérent : il y a un début et une fin. Mes phrases sont dans un ordre logique. - Je peux utiliser « et », « mais » et « parce que » pour relier des mots, des phrases ou des idées.	

Total : ... /13

3.5.2. Exercice 2

Dans cet exercice, je dois répondre à une carte postale, un petit message ou un courriel pour remercier, inviter, m'excuser, informer ou féliciter.

J'utilise 20 minutes pour préparer cette production. Je dois écrire minimum 60 mots. Je peux écrire plus mais je ne dois pas écrire moins.



Comment compter le nombre de mots ?

Un mot est un ensemble de caractères, séparé par un espace. Exemples :

- « Je mange une pomme » = 4 mots
- « J'ai fait des travaux chez moi » = 6 mots (« j'ai » = 1 mot)
- « Rendez-vous » = 1 mot

Évaluation :

Le correcteur utilise une grille d'évaluation expliquée ici.

Respect de la consigne	... / 1
- Le type de texte demandé dans la consigne peut être une lettre ou un courriel. Le type de texte que j'écris correspond à la consigne. - Le thème demandé dans la consigne peut être les vacances, une invitation, etc. Le thème de mon texte correspond à la consigne. - J'écris 60 mots minimum. Je peux écrire plus mais je ne dois pas écrire moins.	
Correction sociolinguistique	... / 1
- J'utilise les formules de politesse : « Salut », « Cher/Chère + prénom », « Bonjour », « Salut », « À bientôt », « Bises ». - J'utilise « tu » ou « vous » selon la personne à qui je parle. Si c'est un ami proche, c'est « tu » ; si c'est une personne que je ne connais pas ou plusieurs personnes, c'est « vous ».	

Capacité à interagir	... / 4
Je peux écrire une lettre personnelle simple pour remercier, faire des excuses, des propositions, etc. selon ce que demande la consigne.	
Lexique/orthographe lexicale	... / 2
- J'utilise des mots de niveau A2 adaptés au thème de la consigne : les fêtes, les invitations, etc. - J'évite les répétitions.	
Morphosyntaxe/orthographe grammaticale	... / 2,5
- Je peux écrire des phrases et des expressions simples de niveau A2. - Je peux conjuguer les verbes au présent, à l'impératif, au passé composé, au futur proche ou à l'imparfait (c'était, il y avait, il faisait beau). - Je peux faire des phrases négatives et accorder en genre (féminin/masculin) et en nombre (singulier/pluriel).	
Cohérence et cohésion	... / 1,5
- Je peux écrire un texte cohérent : il y a un début et une fin. Mes phrases sont dans un ordre logique. - Je peux utiliser « et », « mais » et « parce que » pour relier des mots, des phrases ou des idées.	

Total : ... /12



Quelques conseils

- ✓ Je fais attention à mon écriture : mes textes doivent être facilement lisibles.
- ✓ Je lis attentivement la consigne de chaque exercice, je repère le thème et ce que je dois faire.
- ✓ J'utilise une feuille pour noter mes idées et je prends le temps de recopier les éléments souhaités sur ma copie (NB : le brouillon n'est pas corrigé).
- ✓ J'écris des phrases simples et courtes.
- ✓ J'utilise des mots comme « et », « mais » et « parce que » pour relier mes idées.
- ✓ Je relis ma copie pour vérifier l'orthographe et la grammaire.
- ✓ Je compte le nombre de mots. J'écris le nombre de mots en bas de la copie d'examen.

Pour l'exercice 1 :

- ✓ Je donne mes impressions. J'utilise des adjectifs positifs ou négatifs et des verbes qui expriment des sentiments (détester, aimer, adorer).
- ✓ Je conjugue mes verbes au passé composé pour raconter un événement passé ou une expérience, et quelques verbes à l'imparfait pour faire une description dans le passé.

Pour l'exercice 2 :

- ✓ Je repère le type de document que je dois écrire (une carte postale, un courriel) et à qui je dois écrire.
- ✓ J'utilise les formules d'appel (« Cher/Chère », « Madame/Monsieur ») et les formules de politesse (« merci », « à bientôt »).

4. L'épreuve individuelle

4.1. Le jour de l'épreuve individuelle

Il n'y a qu'une seule épreuve : la production orale.

Elle dure 6 à 8 minutes. J'ai un temps de préparation de 10 minutes.

- Étape 1 : j'arrive sur le lieu de l'examen 30 minutes avant le début.
- Étape 2 : j'ai avec moi ma pièce d'identité, ma convocation et un stylo.
- Étape 3 : je vérifie l'orthographe de mon nom et je signe la feuille de présence.

Je salue les examinateurs quand je rentre dans la salle.

Il y a deux examinateurs. Un examinateur me parle et me pose des questions ; l'autre examinateur prend des notes sur ce que je dis. Il écrit mes erreurs et aussi ce que je réussis.



- Les dictionnaires sont interdits.
- Le téléphone portable doit être éteint et rangé.
- L'examineur me donne une feuille de brouillon et un stylo.
- À la fin, je ne garde aucun document.

4.2. La production orale

Il y a 3 parties. Elles se déroulent dans cet ordre :

- l'entretien dirigé (1 minute 30 environ) : Pas de préparation pour cette partie.
- le monologue suivi (2 minutes environ) : Je prends 2 sujets, je les lis et je choisis celui que je préfère. Je prépare pendant 5 minutes.
- l'exercice en interaction (3 à 4 minutes environ) : Je prends 2 sujets, je les lis et je choisis celui que je préfère. Je prépare pendant 5 minutes.

La consigne :

Cette épreuve de production orale comporte 3 parties.

Elle dure 6 à 8 minutes. La première partie se déroule sans préparation.

Vous avez 10 minutes pour préparer les parties 2 et 3 (monologue suivi et exercice en interaction).

Les 3 parties s'enchaînent.



Quelques conseils

- ✓ Je salue les examinateurs quand j'arrive et quand je pars.
- ✓ Si je ne comprends pas ce que l'examineur dit, je lui demande de répéter ou de parler plus lentement. « Excusez-moi, je ne comprends pas » / « Est-ce que vous pouvez répéter ? » / « Est-ce que vous pouvez parler plus lentement, s'il vous plaît ? »
- ✓ J'utilise 5 minutes pour préparer la partie 2 et 5 minutes pour préparer la partie 3.

L'évaluation :

Les examinateurs utilisent une grille d'évaluation. Il y a des notes pour l'ensemble des 3 parties de l'épreuve.

Pour l'ensemble des 3 parties	... / 10
Lexique (étendue et maîtrise) Je peux utiliser des mots de niveau A2 adaptés au thème et au contexte de l'exercice.	... / 3
Morphosyntaxe - Je peux faire des phrases et des expressions simples de niveau A2. - Je peux conjuguer les verbes les courants au présent, à l'impératif, au passé composé, au futur proche ou à l'imparfait (c'était, il y avait, il faisait beau). - Je peux accorder en genre (féminin/masculin) et en nombre (singulier/pluriel).	... / 4
Maîtrise du système phonologique Je peux me faire comprendre. L'examineur peut me demander de répéter.	... / 3

4.2.1. L'entretien dirigé

Pas de préparation pour cette partie.

1

ENTRETIEN DIRIGÉ (1 minute 30 environ)

Après avoir salué votre examinateur, vous vous présentez (vous parlez de vous, de votre famille, de vos amis, de vos études, de vos goûts, des animaux que vous aimez, etc.).

L'examineur vous posera des questions complémentaires.

Je dois me présenter et parler de moi. Je peux parler de ma famille, de mon travail ou de mes études, de ce que j'aime faire et ce que je n'aime pas faire, de mes habitudes, etc.

L'examineur me pose d'autres questions comme par exemple :

- *Quels sports pratiquez-vous ?*
- *Parlez-moi de vos amis. Qu'est-ce que vous faites avec eux ?*
- *Qu'est-ce que vous aimez faire de votre temps libre ?*

L'évaluation :

Les examinateurs utilisent une grille d'évaluation pour mettre une note pour cette partie.

1 ^{ère} partie – Entretien dirigé	... / 4
- Je peux saluer les examinateurs. - Je peux me présenter et parler de moi, de ma famille, de mes activités, etc. - Je peux décrire mon environnement familial.	... / 3
Je peux réagir et répondre aux questions de l'examineur.	... / 1

4.2.2. Le monologue suivi

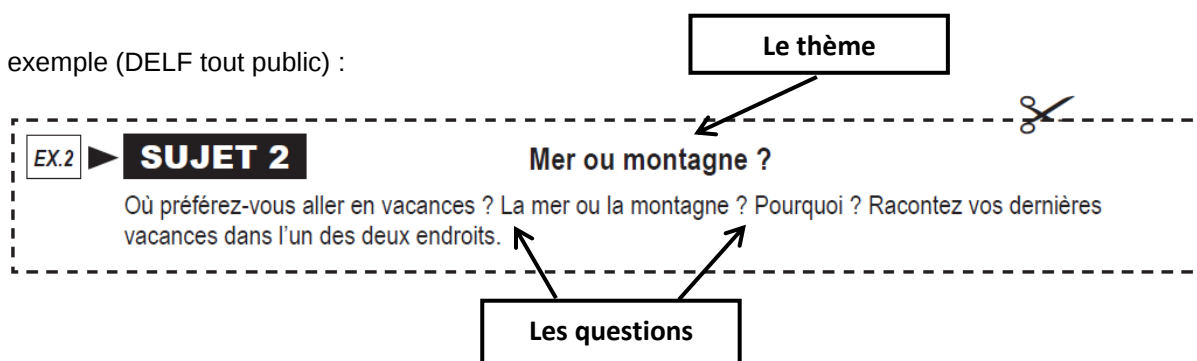
La consigne :

2 MONOLOGUE SUIVI (2 minutes environ)

Vous tirez au sort 2 sujets et vous en choisissez 1. Vous vous exprimez sur le sujet.
L'examineur peut ensuite vous poser des questions pour vous aider.

J'utilise 5 minutes pour préparer cette partie. Chaque sujet correspond à un thème. Pour chaque thème, je réponds à toutes les questions.

Un exemple (DELFF tout public) :



Je lis à l'examineur le sujet que j'ai choisi. Je m'exprime sur ce sujet en m'aidant de mes notes.

L'examineur me pose ensuite des questions pour compléter ce que je dis. Les questions concernent le thème du sujet que j'ai choisi.

L'évaluation :

Les examinateurs utilisent une grille d'évaluation pour mettre une note pour cette partie.

2 ^{ème} partie – Monologue suivi	... / 5
• Je peux présenter un évènement, une activité, un projet, un lieu, etc.	... / 3
• Je peux utiliser des mots comme « et », « mais » et « parce que » pour relier mes idées.	... / 2



Quelques conseils

- ✓ J'écris sur une feuille mes idées : j'écris quelques mots, je n'écris pas de longues phrases.
- ✓ J'organise ce que je vais dire. J'utilise des mots comme « et », « parce que », « mais », « donc », etc. pour relier mes idées.

4.2.3. L'exercice en interaction

La consigne :

3 EXERCICE EN INTERACTION (3 à 4 minutes environ)

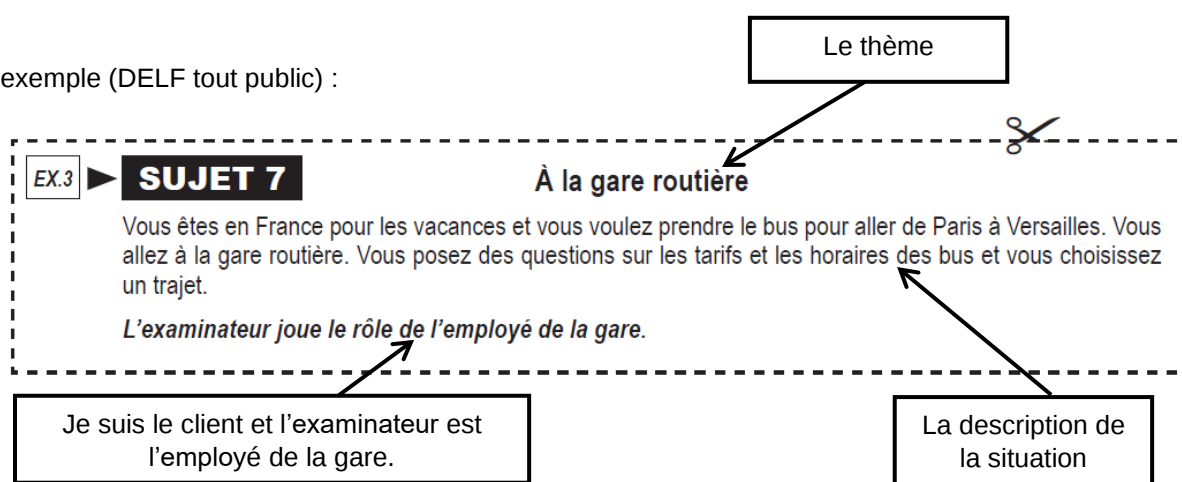
Vous tirez au sort 2 sujets et vous en choisissez 1. Vous devez simuler un dialogue avec l'examineur afin de résoudre une situation de la vie quotidienne. Vous montrez que vous êtes capable de saluer et d'utiliser des règles de politesse.

Dans certains sujets, le genre masculin est utilisé pour alléger le texte. Vous pouvez naturellement adapter la situation en adoptant le genre féminin.

Dans cette partie, je joue un rôle comme au théâtre, pour résoudre une situation de la vie quotidienne. J'utilise 5 minutes pour préparer cette partie.

Chaque sujet correspond à un thème. Pour chaque thème, il y a la description de la situation et le rôle que l'examineur doit jouer.

Un exemple (DELFF tout public) :



Je dis à l'examineur le sujet que j'ai choisi. Puis, je joue le rôle que j'ai préparé.

L'évaluation :

Les examinateurs utilisent une grille d'évaluation pour mettre une note pour cette partie.

3 ^{ème} partie – Exercice en interaction	... / 6
• Je peux demander des informations sur quelque chose ou sur un service (prix, couleur, etc.)	... / 4
• Je peux faire des propositions.	... / 4
• Je peux utiliser les règles de politesse « s'il vous plaît », « merci », « bonjour », « au revoir ».	... / 2

Quelques conseils

- ✓ Sur une feuille, je note mes idées : je n'écris pas de phrases. Je repère d'abord mon rôle, le rôle de l'examineur et ce que je dois faire.
- ✓ J'utilise les formules de politesse adaptées à la situation : « Bonjour / Salut », « Merci » et « Au revoir / Salut ».
- ✓ J'utilise « tu » si l'examineur joue le rôle d'un ami, sinon j'utilise « vous ».
- ✓ Pour relier mes phrases, j'utilise des mots comme « et », « parce que », « mais », etc.
- ✓ J'utilise des intonations différentes si je veux poser une question, si je ne suis pas d'accord, etc.

5. Et après ?

L'examen est terminé, je dois maintenant attendre les résultats. Je me renseigne sur la date de publication des résultats dans mon centre d'examen.

Je peux être dans l'un des 3 cas de figure :

1. Si je suis admis à l'examen

Mon centre me donne une attestation de réussite provisoire. Je pourrai ensuite retirer le diplôme officiel, qui est valable à vie. Attention à ne pas le perdre !



2. Si je ne suis pas admis à l'examen

Je peux m'inscrire au même examen pour la session suivante.

3. Si j'ai commis une tentative de fraude

Une fraude constitue un délit régi par l'article L331-3 du code de l'éducation et par la loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens.

En cas de flagrant délit de fraude, de tentative de fraude ou de détection de la fraude au moment de la correction de ma copie, je risque :



- l'annulation de mes résultats ;
- l'interdiction de passer l'examen pendant plusieurs années ;
- des sanctions pénales pour les cas les plus graves.

FRAUDE AUX EXAMENS DU DILF, DU DELF, DU DALF ET AUX TESTS TCF

LA FRAUDE

PERTURBATION DU BON DÉROULEMENT D'UNE SESSION

ENTRÉE



TOUT ACTE NON AUTORISÉ COMMIS
DE L'ENTRÉE DANS LA SALLE JUSQU'À
LA SORTIE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ
COMME UNE **FRAUDE**

SORTIE



AVOIR UN TÉLÉPHONE
SUR SOI, MÊME ÉTEINT
= **FRAUDE**



AVOIR UNE MONTRE
CONNECTÉE SUR SOI
= **FRAUDE**



COMMUNIQUER PENDANT
L'ÉPREUVE = **FRAUDE**



COPIER = **FRAUDE**



POSSÉDER
UNE ANTI-SÈCHE
= **FRAUDE**

AUTRES INTERDICTIONS



ÉCHANGE DE BROUILLONS
= **FRAUDE**



FALSIFICATION DE DIPLÔME
OU D'ATTESTATION = **FRAUDE**



VOL DE SUJETS
= **FRAUDE**



USURPATION D'IDENTITÉ
= **FRAUDE**



PLAGIAT DE SUJETS
= **FRAUDE**

LA COMMISSION DISCIPLINAIRE



FRAUDE
OU **TENTATIVE DE FRAUDE**
DANS UN CENTRE D'EXAMEN
DILF, DELF, DALF OU TCF



LE CENTRE D'EXAMEN PRÉVIENT
LES SERVICES DE FRANCE ÉDUCATION
INTERNATIONAL



**FRANCE
ÉDUCATION
INTERNATIONAL**

LA **COMMISSION DISCIPLINAIRE**
DE FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL
SE RÉUNIT ET PREND SA DÉCISION.
FRAUDE OU TENTATIVE DE FRAUDE
= MÊMES SANCTIONS

LES CONSÉQUENCES DE LA FRAUDE



ANNULATION
DE VOTRE EXAMEN
OU DE VOTRE TEST



INTERDICTION JUSQU'À 5 ANS
DE PASSER LES ÉPREUVES DU DILF,
DU DELF, DU DALF OU DU TCF



POURSUITES JUDICIAIRES

LA **FRAUDE AUX EXAMENS ET AUX TESTS**
EST UN **DÉLIT**. LES CAS LES PLUS GRAVES
SONT SIGNALÉS À LA JUSTICE

6. Droits et devoirs du candidat

Chaque candidat aux épreuves du DELF et du DALF dispose de droits et de devoirs relatifs aux examens.

▪ Inscriptions

Le candidat a le droit de/d'... :

- s'inscrire directement à l'examen de son choix sans devoir justifier de l'obtention de l'examen du niveau précédent ni d'aucun autre examen ou test quel qu'il soit ;
- s'inscrire dans le centre d'examen agréé de son choix ;
- se présenter autant de fois qu'il le souhaite à un examen jusqu'à l'obtention du diplôme, à condition d'avoir obtenu ses résultats avant de procéder à une nouvelle inscription ;
- bénéficier d'un aménagement spécifique s'il est en situation de handicap, à condition de fournir un certificat médical 2 mois avant la date des épreuves ;
- se réinscrire pour la session d'examen suivante après la publication de ses résultats et ce, en cas d'échec comme en cas de réussite à l'examen ;
- demander le remboursement de son inscription ou son report sur la session suivante en cas d'absence justifiée (présenter obligatoirement un certificat médical).

Le candidat a le devoir de/d'... :

- respecter la période d'inscription pour réaliser son inscription auprès d'un centre d'examen ;
- transmettre toutes les informations requises à l'inscription (coordonnées) ;
- régler le montant des droits d'inscription dans la période indiquée ;
- choisir la version de l'examen qui correspond à son profil (grands adolescents et adultes : tout public ou Pro ; jeunes en âge d'être scolarisés en école secondaire : junior et scolaire ; enfants scolarisés en école élémentaire : Prim) ;
- transmettre au centre d'examen son code candidat s'il a déjà passé un examen DELF ou DALF ;
- signaler au moment de son inscription toute situation de handicap et transmettre son certificat médical.

▪ Convocations et passations

Le candidat a le droit de/d'... :

- recevoir une convocation individuelle avec les dates et les horaires des épreuves ;
- utiliser un dictionnaire monolingue uniquement pour les épreuves de production orale du DALF C1, de compréhension des écrits / production écrite et de compréhension de l'oral / production orale du DALF C2 ;
- sortir de la salle de passation des épreuves collectives après la fin de la première heure provisoirement ou définitivement ;
- recevoir des feuilles de brouillon pour préparer ses réponses ;
- écouter le discours de bienvenue du surveillant des épreuves collectives expliquant le déroulement des épreuves et les règles à respecter.

Le candidat a le devoir de/d'... :

- se présenter aux épreuves aux horaires indiqués sur sa convocation ;
- présenter une pièce d'identité valable le jour de l'examen et comportant une photo et une signature. La pièce d'identité ne doit pas être au format numérique ;
- ranger toutes ses affaires personnelles, d'éteindre ses appareils électroniques et de les placer à l'endroit indiqué par le surveillant ;
- écrire avec un stylo noir ou bleu ;
- respecter l'anonymat de l'examen : le candidat ne doit pas signer sa copie ni utiliser son vrai nom ou prénom dans ses réponses mais doit utiliser un nom d'emprunt (pseudonyme) ;
- avoir une attitude calme et respectueuse envers les surveillants et les autres candidats ;
- ne pas diffuser les sujets d'examen.

Si le candidat ne respecte pas ces règles, des sanctions seront encourues.

▪ Diplômes et résultats

Le candidat a le droit de/d'... :

- recevoir ses résultats dans un délai raisonnable (maximum : 2 mois) ;
- recevoir une attestation de réussite provisoire s'il en fait la demande auprès de son centre d'examen ;
- recevoir un diplôme, valable à vie, imprimé sur du papier sécurisé non falsifiable ;
- avoir une double évaluation sur ses épreuves (deux correcteurs pour les épreuves collectives et deux examinateurs pour l'épreuve individuelle à l'exception du DELF Prim où un seul examinateur est requis pour l'épreuve individuelle) ;
- avoir une évaluation impartiale ;
- consulter sa copie, quel que soit son résultat, selon les modalités précisées par son centre d'examen.

Le candidat a le devoir de/d'... :

- présenter une pièce d'identité pour récupérer son diplôme ou attestation ;
- accepter ses résultats : le jury est souverain et ses décisions sont fermes et définitives. Le candidat ne peut pas contester ses résultats, sauf dans le cas d'une erreur matérielle ou d'une irrégularité des conditions de passation.

Protection des données

France Éducation international ainsi que les centres d'examen garantissent le respect et la protection des données personnelles des candidats. Celles-ci ne seront pas communiquées à des tiers et seront exclusivement utilisées dans le cadre administratif de l'organisation et du déroulement des examens.

7. Informations complémentaires

- Bibliographie et sitographie
http://www.france-education-international.fr/sites/default/files/biblio-flash_ressources-de-preparation-aux-certifications-delf-dalf.pdf
- Inventaire linguistique
<https://www.france-education-international.fr/sources/ressources/inventaire-linguistique-des-contenus-cles-des-niveaux-du-cecrl/files/assets/basic-html/page-1.html#>
- Contacts
Toutes les informations sont sur le site de France Éducation international :
<https://www.france-education-international.fr/delf-dalf>
- Épreuves d'entraînement
Les centres d'examen peuvent organiser des épreuves d'entraînement (compréhension de l'oral et compréhension des écrits uniquement) pour le DELF tout public.
En savoir plus : <https://www.france-education-international.fr/delf-dalf/epreuves-entrainement>

Pour toute demande de renseignements complémentaires, contactez le centre d'examen le plus proche de chez vous.

FRANCE
ÉDUCATION
INTERNATIONAL

Département évaluation et
certifications

1, avenue Léon Journault

92318 Sèvres cedex - France

M. delfdalf@france-education-international.fr

<https://www.france-education-international.fr/>